

CETA, TAFTA (ou TTIP)... Passera, passera pas ?



Questions à José Bové

■ Depuis longtemps José Bové est engagé dans la lutte contre les « méfaits collatéraux » des traités de libre-échange. On se souvient, en 1999, du démontage du Mac Do qui lui avait valu une peine de trois mois de prison ferme. Alors syndicaliste à la Confédération Paysanne, il avait voulu, par cette action, dénoncer les surtaxations que les États-Unis appliquaient sur certaines denrées européennes (dont le roquefort), en représailles du refus de l'UE d'importer du bœuf américain aux hormones. À l'occasion, une opération d'éducation populaire d'envergure avait été menée sur les conséquences désastreuses, pour nos agricultures, notre santé, notre modèle social et notre environnement, des accords de libre-échange négociés dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce. Aujourd'hui député vert européen, José Bové est membre de la commission agriculture et développement rural, et suppléant de la commission commerce international. Quel autre politique, mieux que lui, pouvait répondre aux questions que nous nous posons sur l'état d'avancement des négociations sur le CETA et le TTIP (ou Tafta) ?

N&P : *Le CETA vient de ressortir des placards. À en croire l'ONG Foodwatch, ce traité de libre-échange entre l'Europe et le Canada pourrait non seulement être appliqué provisoirement en attendant d'être ou non approuvé par le Parlement et le Conseil européens, mais il pourrait échapper à une validation devant les parlements nationaux. Qu'en sera-t-il en réalité ?*

José Bové : Pour la ratification d'Accords internationaux, il y a deux possibilités. Soit tout ce qui a été négocié relève uniquement de la compétence de l'Union européenne et dans ce cas seul le Parlement européen doit le ratifier, soit certains points empiètent sur la compétence des États et, dans ce cas là, ce sont les 28 Parlements nationaux qui doivent l'approuver : on parle alors d'Accord mixte. Par exemple, l'Union européenne et Singapour ont négocié et finalisé un accord de libre-échange le 17 octobre 2014. La Commission européenne a décidé de saisir la Cour Européenne de Justice pour savoir s'il s'agissait d'un accord mixte ou non. Depuis, nous sommes sans réponse. L'Accord avec le Canada est beaucoup plus complexe que celui signé avec Singapour. La Commission européenne vient d'être sévèrement rappelée à l'ordre par la Cour de Justice puisqu'elle a purement et simplement annulé un Accord de libre-échange entre l'UE et le Maroc sur les produits agricoles et les produits de la pêche

contre lequel je m'étais battu. Je pense qu'elle ne va pas courir le risque de se faire taper sur les doigts deux fois de suite. À l'heure actuelle, je ne vois pas la Commission européenne tenter de passer en force en imposant un Accord à des pays membres qui n'en voudraient pas.

N&P : *Concernant le TAFTA, l'accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Europe, les parlements nationaux auront-ils à se prononcer ?*

José Bové : Nous sommes ici dans le même cas de figure que précédemment. Il s'agit d'un accord global, comme celui avec le Canada. Le TAFTA touche énormément de domaines économiques, de l'agriculture aux assurances, des transports à la protection des droits de propriété intellectuelle. Ce qui est au cœur du débat, c'est la possibilité, pour les entreprises européennes, de pouvoir répondre à des appels d'offre du gouvernement américain, des États ou des collec-

À l'heure actuelle, je ne vois pas la Commission européenne tenter de passer en force en imposant un Accord à des pays membres qui n'en voudraient pas

tivités locales. À l'heure actuelle, les candidats aux primaires, que ce soit côté Démocrate avec Hillary Clinton ou Bernie Sanders

ou côté Républicain avec Cruz ou Donald Trump, ne veulent pas entendre parler de cet accord de libre-échange avec l'Europe. Il faudra attendre la nomination du prochain Président des États-Unis, le 20 janvier 2017, pour voir si les choses ont évolué. Entre temps les négociateurs poursuivent les négociations parce que c'est leur gagne pain, mais rien de concret



n'avance réellement. Mais nous devons rester très vigilants car l'Europe est prête à faire dans le CETA comme dans le TAFTA des concessions très importantes sur le volet agricole et qui auraient un impact désastreux pour l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire.

N&P: Plus de 3, 5 millions de signatures ont été rassemblées à travers l'Europe pour empêcher le TAFTA d'aboutir. Pourtant, la Commission ne semble pas du tout tenir compte de ces innombrables revendications. Selon vous, José Bové,

Nous devons rester très vigilants car l'Europe est prête à faire dans le CETA comme dans le TAFTA des concessions très importantes sur le volet agricole

n'apprendrai rien à personne. L'Union européenne n'est pas forcément aussi éloignée que cela des aspirations des Européens. Il ne s'agit pas d'une dictature. Le Conseil européen regroupe les Chefs d'État et de gouvernement. Il est majoritairement à droite et libéral. Les députés européens sont élus au suffrage électoral direct et là aussi,

pourquoi l'Union européenne est-elle si éloignée de l'aspiration de ses populations?

José Bové: En disant que l'Union européenne traverse une crise majeure, je

une majorité d'entre eux sont conservateurs ou libéraux. L'Europe reflète assez bien les rapports de force qui existent dans l'Union européenne. Il faut admettre que les européens ont l'Europe qu'ils choisissent: c'est un miroir de nos sociétés. L'autre grande difficulté, à mon sens, est l'absence d'opinion publique européenne. Nos différences de cultures, le fait qu'il y ait plus de vingt langues officiellement reconnues sont des richesses mais ne facilite pas l'émergence de pressions qui soient réellement européennes. Les protestations restent souvent cantonnées à un échelon national. Qui est au courant en France par exemple des difficultés des bergers roumains qui, il y a 6 mois, ont été à deux doigts de prendre d'assaut le Parlement à Bucarest? Pratiquement personne. Enfin, je pense que la désignation des Commissaires européens par les États Membres fait que l'équipe qui est chargée de définir les Directives et les Règlements n'a pas de vision politique claire et cohérente. Certains des Commissaires sont de gauche, ou au moins se présentent ainsi, d'autres sont de droite et libéraux. Dans ces conditions, difficile de donner une visibilité à la Commission européenne. L'Europe doit se réformer mais ce n'est jamais le bon moment. Et je pourrais terminer par une pirouette en demandant pourquoi le gouvernement français est aussi éloigné de l'aspiration de ses populations. Le malaise politique ne se limite pas à l'échelon européen ■

Pour creuser le sujet:

<http://europeecologie.eu/-StopTAFTA>

7 Quelques bonnes raisons de refuser le TAFTA* ou le CETA**

Sécurité alimentaire: Les normes européennes étant plus strictes que les normes internationales, nos refus des OGM, de certains pesticides, d'additifs toxiques, etc. pourraient être considérés comme autant de «barrières commerciales illégales».

Emploi: Les entreprises pouvant s'estimer lésées par des niveaux de salaires trop élevés pourront délocaliser en toute légalité vers des pays où les salaires sont inférieurs. Cela annonce un dangereux nivellement par le bas. Sans compter la privatisation rampante des agences de l'emploi, conséquence de l'ouverture à la concurrence de ces secteurs...

Services publics: Les accords de libre-échange limitent le pouvoir des États à réglementer leurs services publics tels les services à la personne, les transports en commun, etc. Les principes d'accès universel et large à des besoins essentiels comme la santé, le droit au travail, l'accès aux prestations sociales, au logement, à l'éducation, etc. sont susceptibles de rentrer en concurrence avec certaines sociétés privées impliquées dans ces secteurs. Soit parce qu'elles exigeront les mêmes «aides» pour fonctionner; soit parce qu'elles estimeront insuffisants les bénéfices qu'elles pourraient retirer du ou des services qu'elles fournissent.

Enseignement: L'Éducation nationale pourrait être attaquée en justice par les Universités ou les écoles privées pour concurrence déloyale. De la maternelle au doctorat, les sociétés privées pourraient exiger les mêmes

subventions municipales, régionales ou nationales que celles données aux écoles, cantines scolaires et autres resto U, ou les contester.

Santé: Les groupes pharmaceutiques pourraient bloquer la distribution des génériques. Les services d'urgence pourraient être privatisés. Les Assurances privées pourraient attaquer en justice les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, ou les Caisses de retraite pour concurrence déloyale.

Eau & énergie: Ces biens seraient privatisables. Toute municipalité s'y opposant pourrait être accusée d'entrave à la liberté de commerce. Idem pour l'énergie.

Gaz de schiste: En France la fracturation hydraulique est interdite. À l'instar de la Société Lone Pine, qui réclame 250 millions de dollars au Québec pour avoir mis en place un moratoire sur la fracturation hydraulique, des sociétés pétrolières pourraient porter plainte contre notre pays face à cette mesure qu'elles pourraient juger «disproportionnée» devant un tribunal d'arbitrage.

* TAFTA, Trans-Atlantic Free Trade Agreement. On le connaît aussi sous l'acronyme de TTIP, Transatlantic Trade and Investment Partnership, ou encore de PTCI, Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

** CETA, Comprehensive Economic and Trade Agreement, est également connu sous l'acronyme d'AECG: Accord Économique et Commercial Global (AÉCG).

SOURCE: <https://stoptafta.wordpress.com/stopper-tafta-pourquoi>